



L'HUMAIN EN PROCÈS...

Présentation du projet

Prendre la
mesure
d'une
mutation

De nos jours, la place centrale de l'homme est fortement remise en cause. L'humain ne fait plus recette ou se trouve radicalement contesté. Une perspective anthropocentrique apparaît illusoire ou est dénoncée comme réductrice et idéaliste.

Cèdres Réflexion vous propose d'ouvrir ce dossier. Et vous invite à cinq procès, chacun focalisé sur une dimension où sont aujourd'hui en jeu des déplacements et des mutations touchant l'humain, son destin et ce à quoi il est appelé ou non.

Le procès intenté ici à l'homme est à la fois externe et interne. À l'externe : une immensité du cosmos et une évolution de l'univers et de la vie qui dépassent infiniment l'humain, le précèdent, le débordent, l'excèdent. L'homme, perdu dans le temps et dans l'espace, est une infime poussière stellaire, sans finalité ni orientation. À l'interne : un cerveau qui fonctionne comme une machine, certes complexe, mais qu'on peut influencer en direct, bio-nano-techniquement. À l'interface : des mutations où l'on peut – doit ou devrait – améliorer l'homme, l'« augmenter » comme disent les « posthumanistes », à coup de prothèses et d'implants high-tech, d'ingénierie bionique. Jusqu'où et comment ?

Expliciter des
enjeux

Cinq problématiques seront mises en discussion lors de chacune des cinq rencontres. La **montée des spiritualités sans Dieu** d'abord, contestant une transcendance extérieure et délaissant une intrigue inscrite au cœur de l'avènement de l'humain auquel chacun serait singulièrement appelé. Une avancée des savoirs et des techniques ensuite, tendant à montrer que **l'humain n'est qu'une machine**, réduisant du coup ce qu'on concevait comme esprit, volonté, conscience, décision, capacité propre d'assumer son destin. **Des cosmologies** aussi, qui considèrent l'être humain comme le résultat d'un hasard, provisoire, non assuré, et ne lui imputent aucun sens repérable à suivre ou à habiter. Un flottement généralisé des frontières encore, y compris celles du « **genre** », détachant les caractéristiques différenciées qui font l'humain de tout socle naturel et validant des constructions sociales variées, changeantes et de part en part culturelles.

Une présence enfin, de plus en plus forte, **d'aides et manipulations apportées à l'humain**, de l'extérieur, jusqu'à envisager de le transformer de fond en comble en homme bionique, reléguant par là même ce que la tradition a pensé en termes de métamorphose et de chemins intérieurs.

Baliser ce qui
vient

Des rencontres, sous forme de procès, afin que les enjeux soient bien explicités et défendus, contradictoirement. Et avec, chaque fois, une décision finale donnée par le « tribunal », et qui oriente, qu'elle soit ou non acceptée par tous.

Spiritualités sans Dieu, non religieuses, faites d'équilibres de vie greffés sur des « énergies cosmiques » ? **Ou** responsabilité singulière, de chacun, en lien avec une altérité concrète qui me provoque, me sollicite et m'oblige à répondre personnellement ? À l'arrière-plan : une perte d'extériorité constitutive et féconde, marquant la fin d'un sujet humain qui s'assume dans une affirmation propre et en différence ? Ou un décentrement heureux et une libération à l'endroit d'une tâche héroïque et malheureuse ?

Informatique et neurosciences : le cerveau humain n'est-il que machine ? **Ou** convient-il de sauvegarder un espace possible et requis, celui de l'esprit, lieu de positionnement de l'humain avec soi-même, avec autrui, avec ce qui le dépasse, selon un jeu à assurer au cœur des sociétés et des cultures, et dont il convient de répondre ?

Réintégration de l'homme dans le hasard cosmique, hors toute orientation donnée et toute place assignée ? Un humain ainsi réduit à un moment arbitraire de l'évolution, contingent et provisoire ? **Ou** un sens quand même, mais alors en quoi, de quel type et pour quelle régulation ?

Indifférenciation ? Flottement généralisé des frontières ? Hybridation ? **Les débats sociétaux récents sur le « genre »** ont significativement cristallisé des déplacements plus larges, mettant au cœur de l'attention ce qui relève des constructions socioculturelles changeantes, de l'histoire et des civilisations. La question de l'articulation **nature ou culture** s'en trouve relancée, ainsi que celle d'une variété de modèles sociétaux pouvant se substituer à une domination trop exclusive et enfermante.

Transhumanisme, prise en charge de l'humain, mobilisant une panoplie d'outils techniques, à disposition de manière croissante, pour améliorer l'homme de l'extérieur, de manière supplétive (corriger des accidents ou autres défaillances) ou délibérément additionnelle (augmenter les performances ou lutter contre le vieillissement et la mort), et le transformant ainsi ? **Ou** un retour sur soi, faisant fructifier des ressources intérieures pouvant en appeler à une tradition ou à des sagesses anciennes, pour « subvertir » des limites et s'en trouver transformé ?

Les cinq procès : programme et intervenants, dates et lieu

Les procès ont lieu à l'Espace culturel des Terreaux
Rue des Terreaux 14 – Lausanne
de 18h30 à 21h30

PREMIER PROCÈS : LUNDI 18 MAI 2015 SPIRITUALITE AVEC OU SANS DIEU ?

Accusation	Luc Ferry Philosophe. Ancien ministre de l'Éducation nationale.
Défense	Philippe Capelle-Dumont Prof. de philosophie de la religion à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.
Présidence du tribunal	Pierre Gisel Prof. honoraire de la Faculté de théologie et de sciences des religions, Unil, Lausanne.

SECOND PROCÈS : LUNDI 15 JUIN 2015 L'HUMAIN EST-IL MACHINE OU ESPRIT ?

Accusation	François Fleuret Maître d'enseignement et de recherche, IDIAP-EPFL, Martigny et Lausanne
Défense	Wulfram Gerstner Prof. au Laboratoire de calcul neuromimétique, EPFL, Lausanne.
Présidence du tribunal	Peter Clarke Ancien prof. au Département des neurosciences fondamentales, Unil, Lausanne

TROISIEME PROCÈS : LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015 L'HUMAIN : FRUIT DU HASARD OU PLACE SENSÉE DANS L'UNIVERS ?

Accusation	Georges Meylan Prof. au Laboratoire d'astrophysique, EPFL, Lausanne
Défense	Sylvain Bréchet Chargé de cours au Laboratoire de physique des matériaux nanostructurés, EPFL, Lausanne
Présidence du tribunal	Jean-François Habermacher Théologien, président de l'association Cèdres Réflexion, Lausanne

QUATRIEME PROCÈS : LUNDI 5 OCTOBRE 2015
LE GENRE : UNE QUESTION DE NATURE OU DE CULTURE ?

Accusation	Ariane Giacobino Privat-docent et cheffe de groupe au Département de médecine génétique et développement, Unige, Genève
Défense	Cynthia Kraus Maître d'enseignement et de recherche, Faculté des sciences sociales et politiques, Unil, Lausanne
Présidence du tribunal	Jacques Besson Prof. et chef du Service de psychiatrie communautaire, (CHUV), Unil, Lausanne

CINQUIEME PROCÈS : LUNDI 9 NOVEMBRE 2015
L'HUMAIN : A AUGMENTER OU A APPROFONDIR ?

Accusation	Gabriel Dorthé Doctorant, Faculté des géosciences et de l'environnement, Unil, Lausanne.
Défense	Daniela Cerqui Ducret Anthropologue, Unil, Lausanne
Présidence du tribunal	Alain Kaufmann Directeur de l'Interface Sciences-Société, Unil, Lausanne

Le déroulement des procès

Horaire : 18h30-21h30

Ouverture de séance par le Président du tribunal	(10')
L'accusation et la défense présentent le dossier et défendent chacun leur point de vue	2 x 25' (50')
Instruction : le tribunal (le public) pose ses questions	(20')
Pause, légère collation	
Réplique de l'accusation et duplique de la défense	2 x 10' (20')
Délibérations du tribunal (public)	(20')
Clôture des délibérations et décision du tribunal (vote du public)	(5')
Le Président du tribunal donne lecture du verdict (exposé des considérants)	(5')

Association Cèdres Réflexion
www.cedresreflexion.ch – info@cedresreflexion.ch

Comité d'organisation

- | | |
|--|--|
| – Sylvie Arnaud, vice-présidente | – Prof. Pierre Gisel (Université Lausanne) |
| – Prof. Jacques Besson (Université Lausanne) | – Jean-François Habermacher, président |
| – Prof. Peter Clarke (Université Lausanne) | – Laurent Michel, prof. Gymnase |

État au 9 mars 2015